

Les transformations de l'espace productif et décisionnel

La France s'inscrit dans l'Union Européenne et dans le monde. L'articulation des trois échelles permet de situer sa puissance et de comprendre ses dynamiques territoriales.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel	- Une métropole - La région de l'établissement	On met en relation le redéploiement du système productif et les dynamiques territoriales. On montre la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles . Au sein de chaque filière se dessine ainsi une division spatiale du travail . On fait apparaître la diversité des espaces productifs : technopôles, pôles de compétitivité, reconversions, déprises.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ETUDE

Définition du sujet d'étude

Le sujet d'étude aborde les **transformations récentes de l'espace économique français**. Les différences macro régionales sont beaucoup moins marquées aujourd'hui qu'il y a une cinquantaine d'années : si l'écart entre l'Ile-de-France et le reste du territoire persiste, l'opposition entre un « Est » industriel et urbain et un « Ouest » plus agricole et rural s'est fortement atténuée du fait de la politique de décentralisation industrielle, de la désindustrialisation du Nord-Est, de l'essor des métropoles de l'Ouest et du Midi. En revanche, les inégalités micro régionales se sont creusées entre des territoires capables de s'adapter à une compétition économique mondialisée et d'autres en difficile reconversion ou en déprise.

On met en évidence **les mutations du système productif**.

Le secteur tertiaire réalise aujourd'hui les trois quarts de la richesse nationale et représente les trois quarts de l'emploi. Cette très forte **tertiarisation** s'explique par les gains de productivité dans l'agriculture et dans l'industrie, par le recours croissant des firmes industrielles à des entreprises de services, par le développement de l'intérim. Le recul de l'emploi dans le secteur secondaire signifie moins une désindustrialisation qu'un transfert d'une part des emplois industriels vers le secteur tertiaire.

La distinction entre les secteurs s'atténue du fait de cette imbrication croissante de l'industrie et des services, ainsi que des liens de plus en plus en étroits entre l'agriculture et les autres secteurs. L'approche sectorielle du système productif devient moins pertinente que la distinction entre la sphère productive (elle-même subdivisée entre fonctions concrètes de fabrication et fonctions abstraites d'administration, gestion, conception, commercialisation) et le péri-productif (banques et assurances, conseils aux entreprises, commerce interentreprises). Les fonctions abstraites et le péri-productif représentent désormais une part majeure de l'emploi et du PIB.

L'agriculture, l'industrie, les services s'inscrivent dans des **marchés de dimension européenne et mondiale**. L'instauration du marché unique au sein de l'Union européenne et le processus de mondialisation se traduisent par un élargissement de la concurrence. La compétitivité de l'économie française a été recentrée sur les activités de conception et sur l'innovation. Cette orientation vers une « économie de la connaissance » se traduit par une élévation des qualifications (croissance du nombre et de la part des ingénieurs et des cadres).

Le sujet d'étude invite à identifier **les espaces favorisés** par les mutations du système productif.

Les **métropoles** sont de plus en plus attractives. Elles bénéficient de la présence d'une main d'œuvre qualifiée et de la connexion aux réseaux internationaux de transports et de communication qui constituent des atouts majeurs pour attirer les activités à forte valeur ajoutée (direction, recherche, production de biens de haute technologie).

Les **territoires innovants** constituent des éléments décisifs de la compétitivité et de l'insertion dans les marchés mondiaux. Les **technopôles** (cité scientifique Paris-Sud, Sophia-Antipolis, Inovallée de Meylan...) rapprochent volontairement, sous l'impulsion de l'État et des collectivités locales, des entreprises spécialisées dans une même branche et des établissements de recherche. D'autres types de territoires innovants (clusters, systèmes productifs locaux, pôles de compétitivité) visent plutôt à valoriser des savoir-faire locaux : plasturgie d'Oyonnax, « Cosmetic Valley » dans la région Centre...

Certains **espaces de production agricole** demeurent compétitifs sur les marchés mondiaux. Il s'agit notamment de vignobles de qualité et de certains types d'espaces de grande culture ou d'élevage intégré qui présentent une productivité élevée.

On prend aussi la mesure des **difficultés d'autres espaces productifs** qui s'adaptent plus difficilement à la mondialisation.

La modernisation de la sidérurgie, la **délocalisation** d'une grande part du textile ou des chantiers navals ont entraîné, dans plusieurs régions, un fort recul de l'emploi industriel.

La **reconversion**, très inégalement réussie, repose sur l'implantation de nouvelles activités. Les espaces qui avaient bénéficié de la politique de décentralisation industrielle sont aujourd'hui fragiles. L'emploi, majoritairement peu qualifié, a mal résisté dans les industries électriques et électroniques de l'Ouest ou dans les grandes usines de montage automobile (robotisation, délocalisations vers les pays du Sud).

Une part des espaces agricoles est fragilisée par la diminution des aides européennes qui ne permettent plus de compenser une productivité insuffisante. La situation est plus grave encore pour l'agriculture de montagne, confrontée à de nombreux cas de **déprise** humaine et économique.

Articulation entre sujet d'étude et thème général annuel

Les dynamiques des espaces décisionnels et productifs ne peuvent se comprendre qu'en articulant l'échelle locale (le milieu d'insertion des entreprises), l'échelle nationale (celle de la régulation étatique), l'échelle européenne (celle du marché unique, de la politique de cohésion, de la politique agricole commune) et l'échelle mondiale (à laquelle se déploient les grandes firmes et les marchés internationaux).

On mettra en relation les transformations de l'espace productif et décisionnel avec les sujets d'étude consacrés à l'aménagement des territoires, aux mobilités de la population et aux territoires de l'Union européenne.

LES SITUATIONS

Le programme prévoit de traiter au moins une situation parmi les deux proposées.

La situation choisie permet d'éclairer les problématiques du sujet d'étude.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO – IGEN)

Ressources pour le baccalauréat professionnel – classe terminale –

Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

Histoire - **Géographie** - Éducation civique : Les transformations de l'espace productif et décisionnel

Une métropole

Pour cette situation, on exclut Paris qui fait l'objet d'une approche spécifique dans le sujet d'étude consacré à la France dans l'UE et dans le monde. Pour la ville retenue, on identifie les activités et les fonctions qui en font une métropole (fonctions de commandement politique, administratif, économique, culturel... ; services aux entreprises ; activités de recherche et d'enseignement supérieur). On s'attache à montrer le rôle des acteurs politiques dans la promotion du territoire. On mesure le niveau d'influence de la métropole. On met en relation les activités et le rang de la métropole avec sa position dans les réseaux de transport et de communication régionaux, nationaux, européens et mondiaux.

En changeant d'échelle, on analyse l'organisation de l'espace métropolitain : concentration des activités de commandement au centre ou dans des quartiers d'affaires péri-centraux ; implantation à la périphérie des activités fortement consommatrices d'espace et de nouveaux pôles de recherche et d'innovation.

La région de l'établissement

L'étude ne recouvre pas la région administrative mais l'espace économique qui entoure l'établissement. Selon les cas, celui-ci peut être plus ou moins vaste. On identifie l'orientation économique de la région et on mesure son dynamisme. On étudie quelques types d'espaces décisionnels et productifs : pôle de compétitivité ou système productif local, pôle de conversion, espace rural périurbain, dynamique, en déprise... On situe cet espace dans son contexte régional, national, européen et mondial.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Smits F., *Géographie de la France*, Hatier, 2007.
- Marconis R., *Urbanisation et urbanisme : les métropoles de province*, Documentation photographique n° 8025, 2002.
- Mérenne-Schoumaker B., *La localisation des industries. Enjeux et dynamiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- Mérenne-Schoumaker B., *Géographie des services et des commerces*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- INSEE, *La France et ses régions*, publication annuelle.
- www.geoconfluences.fr (dossiers « La France : des territoires en mutations » et « De villes en métropoles »)
- www.industrie.gouv.fr
- www.agriculture.gouv.fr